

étapes de ces objectifs. C'est un photocalque des projets à venir qu'ils veulent. Ils veulent savoir où l'on va. Un tel programme permettrait à tous les Canadiens de savoir qu'un emploi leur sera assuré. Chacun des Canadiens tient à savoir qu'il pourra, au prix d'efforts intelligents et courageux, s'assurer un gagne-pain raisonnable. Chacun d'eux veut être sûr de pouvoir assurer la subsistance à sa famille, de faire instruire ses enfants dans la mesure du possible et de vivre dans un monde où règne la paix.

Monsieur l'Orateur, le gouvernement libéral s'est montré incapable d'assurer un tel programme pour les années à venir et voilà pourquoi les Canadiens ont décidé que son mandat ne serait que provisoire. Lors des prochaines élections, les Canadiens vont élire un gouvernement qui leur assurera un programme non seulement à long terme, mais pratique, et nous avons l'intention, monsieur l'Orateur, de constituer ce gouvernement.

**M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Monsieur l'Orateur, au cours du présent débat sur le discours du trône, nous avons entendu, de la part des honorables députés, des commentaires, pour la plupart très élogieux, sur les propositions du gouvernement visant à livrer une guerre totale à la pauvreté. Dans cette lutte, je crois que le régime d'assistance publique du Canada, le programme d'assurance-frais médicaux et la promotion ouvrière sont des armes très importantes.

Le premier pas dans la lutte contre la pauvreté est le régime d'assistance publique du Canada. Il est destiné, moyennant la collaboration de tous les gouvernements provinciaux, à ajouter un supplément aux pensions de vieillesse de nos personnes âgées dans le besoin. Tous reconnaissent aujourd'hui qu'une pension mensuelle de \$75 pour celles qui ne disposent d'aucune autre source de revenu est absolument insuffisante pour leur permettre de mener une vie convenable. Toutefois, monsieur l'Orateur, nous espérons que le programme en voie d'élaboration avec le concours des ministres provinciaux du Bien-être offrira aux personnes nécessiteuses une aide convenable dans leur vieillesse.

Une seule chose m'inquiète, monsieur l'Orateur, c'est que nous n'avons pas été suffisamment éclairés au sujet de la nouvelle expression «principe du besoin». Si l'on veut que nos citoyens âgés disposent d'un revenu suffisant pour leur permettre de vivre convenablement, surtout dans nos grandes villes où le coût de la vie est très élevé, le gouvernement fédéral devrait alors user de toute la persuasion possible, et aussi de son

autorité en matière financière, pour décider les gouvernements provinciaux à reconnaître que l'évaluation des besoins devrait englober autant de citoyens que possible afin de rendre leur vie plus facile à notre époque.

La deuxième attaque contre la pauvreté, monsieur l'Orateur, c'est le programme d'assurance-frais médicaux du gouvernement.

**M. Herridge:** L'honorable député permet-il qu'on lui pose une question?

**M. Haidasz:** Quand j'aurai terminé mon discours, s'il vous plaît. Depuis 15 ans, j'exerce activement la médecine dans la circonscription de Parkdale, je suis donc bien au courant des besoins médicaux de mes commettants, dont la plupart sont des gens de moyens très limités ou modestes. Je suis donc particulièrement heureux de voir que non seulement le gouvernement et le premier ministre (M. Pearson) s'intéressent intensément aux besoins médicaux des Canadiens, mais que le premier ministre a déjà annoncé que le gouvernement avait offert d'acquitter la moitié du coût d'un régime global d'assurance médicale.

Ce programme, monsieur l'Orateur, répond à un besoin urgent, tous les honorables députés en conviendront. Les conditions fixées par le gouvernement: programme global, d'application universelle, transférable et administré par les gouvernements provinciaux, sont très valables et dignes d'intérêt.

• (3.20 p.m.)

Relativement à cet aspect du régime d'assurance médicale, monsieur l'Orateur, je voudrais exhorter tout spécialement le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) à se mettre en rapport avec le gouvernement de M. Robarts, dont le régime assurance-frais médicaux qui va sortir incessamment, est très insuffisant et très impopulaire. Bien des gens de Parkdale avec qui je me suis entretenu ont exprimé une grande inquiétude, car ils estiment que c'est un régime destiné à aider les sociétés d'assurance et autres assureurs privés, plutôt que la population elle-même.

Une mesure qui se rattache de très près au programme d'assurance-frais médicaux est le Fonds du gouvernement pour les services de santé, destiné à améliorer les moyens de recherche et d'enseignement. C'est un élément important de la guerre à la pauvreté car il multipliera le nombre de médecins et de techniciens médicaux pour dispenser les services de santé nécessaires à notre population. J'espère que les institutions qui recevront de l'aide fédérale seront non seulement les établissements de recherche médicale, les facultés de médecine et les hôpitaux enseignants, mais aussi les hôpitaux canadiens qui n'offrent pas